

Note de service

DESTINATAIRES : Établissements de la Montérégie : tout intervenant expéditeur d'une DSIE

EXPÉDITEUR : Georges Szczypiorski, directeur adjoint des systèmes d'information
Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 28 octobre 2022

OBJET : **Demande de validation des DSIE émises à destination des programmes-services Richelieu Yamaska (autre que SAD) entre le 12 et le 28 octobre 2022**

Nous désirons vous aviser qu'en raison d'un problème technique, les demandes de services interétablissements (DSIE) émises à l'intention des programmes-services receveurs de DSIE, autre que SAD, dans la région Richelieu-Yamaska, entre le 12 octobre et le 28 octobre 2022 inclusivement, n'ont pas été reçues.

Malheureusement, il est impossible de récupérer ces demandes, puisqu'elles n'ont jamais quitté le serveur expéditeur.

La DGTI nous informe qu'un expéditeur de DSIE a la responsabilité de s'assurer que la demande formulée a bien été reçue par l'établissement receveur.

Par conséquent, nous vous sollicitons afin de vérifier l'état de vos demandes dans le système DSIE Lotus Notes du 12 octobre 2022 au 28 octobre 2022 destinées aux différents programmes-services de la région Richelieu-Yamaska.

Pour ce faire :

- Rendez-vous dans votre application DSIE
- Vérifier l'état de vos demandes entre le 12 octobre et le 28 octobre
- En cliquant sur le nom du patient, vérifier que vous avez une flèche rouge indiquant l'accusé de réception
- **Si aucune flèche apparaît :** ceci signifie que la requête n'a pas été reçue et que vous devez prendre l'action suivante.
 - Faire une page complémentaire dans les plus brefs délais, pour chacune des demandes :

- Date du jour
- Mention « Demande non reçue datée du [date de la demande initiale] »
- Retransmettre la DSIE initiale à l'accueil approprié

Nous tenons également vous informer que la situation a été corrigée et nous demeurons vigilant.

Merci de votre collaboration.